Fiche santé sécurité

Droits d’auteur.2026, Compagnie 3M Canada. Tous droits réservés. Il est permis de reproduire et/ou de télécharger ces données pour assurer l'utilisation adéquate des produits 3M, dans la mesure où : (1) les données sont reproduites intégralement, sans aucune modification, à moins qu’on obtienne au préalable une autorisation écrite de 3M à cet effet; et (2) ni la copie ni l'original ne seront revendus ni distribués en vue de faire un bénéfice.

Groupe de document :	45-1677-9	**Numéro de la version :**	1.05
Date de parution :	2026/07/15	**Remplace la version datée de :**	2026/04/30

Cette fiche de données de sécurité est conforme au Règlement sur les produits dangereux Canadiens.

SECTION 1 : Identification

1.1 Identifiant du produit

Max Promoteur d’ Ruban VHB(MC) 3M(MC), Transparent

Numéros d'identification de produit

70-0111-4565-6	70-0111-4566-4	70-0111-4567-2	70-0111-4645-6	70-0111-4797-5
UU-0141-5443-7	UU-0141-5488-2	UU-0141-5664-8		

1.2 Utilisations recommandées et restrictions d'utilisation

Utilisation prévue
Accélérateur d'adhérence

Restrictions d'utilisation
Ne s'applique pas

1.3 Détails du fournisseur

Compagnie:	Compagnie 3M Canada
Division:	Division des adhésifs et des rubans industriels
Adresse :	1840, rue d'Oxford Est, Case Postale 5757, London, Ontario N6A 4T1
Téléphone :	(800) 364-3577
Site Web :	www.3M.ca

1.4 Numéro de téléphone d'urgence

Téléphone d'urgence medical:1-800-3M HELPS / 1800 364 3577

SECTION 2 : identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Liquide inflammable : Catégorie 2.
Grave problème/Irritation oculaire : Catégorie 2A :
Sensibilisation cutanée: Catégorie 1B.
Toxicité pour certains organes cibles (exposition unique) Catégorie 3.

2.2. Éléments d'étiquette

Terme d'avertissement

Danger

Symboles :
Flamme |Point d'exclamation |

Pictogrammes



Mentions de danger
Liquide et vapeur hautement inflammable.
Provoque une irritation oculaire grave. Peut provoquer une réaction allergique cutanée. Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Mises en garde

Prévention :
Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer. Conserver le récipient bien fermé. Mettre à la terre/sceller le contenant et le matériel de réception. Utiliser du matériel d'éclairage, de ventilation, électrique à l'épreuve des explosions. N'utiliser que des outils ne produisant pas d'étincelles. Prendre les mesures de précaution qui s'imposent contre les décharges de statique. Eviter de respirer les vapeurs. Laver soigneusement la peau exposée après manipulation. Utiliser seulement le produit en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail. Porter des gants de protection, une protection oculaire et des dispositifs de protection pour le visage.

Réponse:
EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher. EN CAS D'INHALATION : Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise. EN CAS D'INHALATION: Amener la victime à l'air frais et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer prudemment avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Retirer les verres de contact éventuels, si ceci peut être fait facilement. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste, ou en cas d'irritation ou d'éruption cutanée : consulter un médecin. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les utiliser à nouveau. En cas d'incendie : Utiliser un agent extincteur approprié pour les liquides et les solides inflammables, comme une poudre chimique ou du dioxyde de carbone.

Entreposage :
Entreposer dans un endroit bien ventilé. Garder au frais. Garder sous clef.

Élimination :
Mettre le contenu et le contenant au rebut conformément aux règlements locaux, régionaux, nationaux et internationaux applicables.

2.3. Autres risques
Aucun connu.

SECTION 3 : Composition/renseignements sur les ingrédients

Ce matériau est un mélange.

Ingrédient	Numéro CAS	% par poids	Nom Commun
1-PROPANOL	71-23-8	49 - 75	1-Propanol
Carbonate de diméthyle	616-38-6	10 - 30	Acide Carbonique, diméthyl ester

d-Limonene	5989-27-5	5 - 10 Secret Fabrication *	(4R)-4-Isopropényl-1-méthylcyclohexène
Résine acrylique	Secret Fabrication	1 - 5	Ne s'applique pas
Résine de polyamide	Secret Fabrication	1 - 5	Ne s'applique pas
2-Propanol	67-63-0	0.1 - 1.5 Secret Fabrication *	Propanol-2

Résine acrylique est une matière non dangereuse selon les critères du SIMDUT. Des renseignements précis ont été retenus à titre de secret de fabrication
Résine de polyamide est une matière non dangereuse selon les critères du SIMDUT. Des renseignements précis ont été retenus à titre de secret de fabrication

*La concentration (exacte ou étendue) de cette composante n'a pas été divulguée puisqu'il s'agir d'un secret de fabrication

SECTION 4 : Premiers soins

4.1. Description des premiers soins

Inhalation :
Donner de l'air frais. En cas de malaise, consulter un médecin.

Contact avec la peau :
Laver immédiatement avec de l'eau et du savon. Retirer les vêtements contaminés et les laver avant de les porter de nouveau. Si des signes ou des symptômes apparaissent, consulter un médecin.

En cas de contact avec les yeux :
Rincer immédiatement et abondamment à l'eau. Retirer les lentilles cornéennes si cela est possible et continuer de rincer l'oeil. Consulter un médecin.

En cas d'ingestion :
Rincer la bouche. En cas de malaise, consulter un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, tant aigus que différés

Réaction cutanée allergique (rougeur, gonflement, cloques et démangeaisons) Dépression du système nerveux central (maux de tête, étourdissements, somnolence, incoordination, nausées, troubles de l'élocution, étourdissements et perte de conscience).

4.3. Indication de la nécessité éventuelle d'une prise en charge médicale immédiate et d'un traitement spécial
Non applicable.

SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction appropriés
En cas d'incendie : Utiliser un agent extincteur approprié pour les liquides et les solides inflammables, comme une poudre chimique ou du dioxyde de carbone.

5.2. Agents extincteurs inappropriés
Aucun déterminé

5.3. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange
Les récipients fermés exposés à la chaleur peuvent exploser.

Les sous-produits nocifs de decomposition

Substance	Condition
Hydrocarbons	Durant la combution
Monoxyde de carbone	Durant la combution
Bioxyde de carbone	Durant la combution

Vapeurs ou gaz irritants	Durant la combution
oxydes d'azote	Durant la combution

5.4. Actions de protection spécifiques pour les pompiers

L'eau n'est pas un moyen d'extinction efficace. Cependant, on peut l'utiliser pour éviter l'échauffement des récipients et des surfaces exposés au feu et éviter les ruptures par explosion. Porter des vêtements complets de protection, y compris casque, respirateur autonome à pression positive ou à admission d'air par pression, imperméable et pantalon de feu, bandes élastiques autour des bras, de la taille et des jambes, masque facial et vêtement de protection pour les parties exposées de la tête.

SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de rejet accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Évacuer la zone Conserver à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes nues et des surfaces chaudes. Il est interdit de fumer. N'utiliser que des outils ne produisant pas d'étincelles. Ventiler la zone à l'air frais. Pour les grands déversements ou les déversements dans les espaces confinés, fournir une ventilation mécanique pour disperser ou évacuer les vapeurs, conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle. MISE EN GARDE! Un moteur pourrait constituer une source d'inflammation et provoquer un incendie ou une explosion des gaz ou des vapeurs inflammables présents dans la zone du déversement. Utilisez un équipement de protection individuelle en fonction des résultats d'une évaluation de l'exposition. Consultez la section 8 pour obtenir les recommandations relatives à l'EPI. Si l'exposition prévue résultant d'un déversement accidentel dépasse les capacités de protection de l'EPI indiquées à la section 8, ou si elle est inconnue, choisissez l'EPI qui offre un niveau de protection approprié. Tenez compte des dangers physiques et chimiques du matériau lorsque vous faites votre choix. Des exemples d'ensembles d'EPI pour les interventions d'urgence pourraient inclure le port d'une tenue d'intervention pour un déversement de matières inflammables; le port de vêtements de protection contre les produits chimiques si la matière déversée est un corrosif, un sensibilisant, un irritant cutané important ou si elle peut être absorbée par la peau; ou l'enfilage d'un appareil de protection respiratoire à pression positive pour les produits chimiques présentant des risques d'inhalation. Pour obtenir des renseignements sur les dangers physiques et les dangers pour la santé, veuillez consulter les sections 2 et 11 de la FTSS.

6.2. Précautions pour l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement. Pour les déversements plus importants, couvrir les drains et construire des digues pour éviter que le matériau ne se déverse dans le réseau d'égoûts ou les plans d'eau.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Confiner le déversement. Recouvrir le déversement avec une mousse extinctrice. Travailler de l'extérieur vers l'intérieur du déversement. Couvrir de bentonite, de vermiculite ou d'un matériau absorbant inorganique vendu sur le marché. Mélanger suffisamment d'agents absorbants jusqu'à ce que le déversement semble sec. Rappel : L'ajout d'un matériau absorbant n'élimine pas les dangers physiques ni les dangers pour la santé ou pour l'environnement. Ramasser le plus de produits déversés possibles en utilisant des outils ne provoquant pas d'étincelles. Placer dans un récipient métallique approuvé pour le transport par les autorités compétentes. Nettoyer les résidus avec un solvant approprié sélectionné par une personne qualifiée et autorisée. Aérer l'endroit avec de l'air frais. Lire et suivre les précautions énoncées sur l'étiquette et la FSSS du solvant. Fermer hermétiquement dans un récipient. Éliminer le produit collecté dès que possible conformément aux règlementations locales / régionales / nationales / internationales applicables

SECTION 7 : Manipulation et entreposage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conserver à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes nues et des surfaces chaudes. Il est interdit de fumer. N'utiliser que des outils ne produisant pas d'étincelles. Prendre les mesures de sécurité qui s'imposent pour prévenir les décharges d'électricité statique. Éviter de respirer les poussières, fumées, brouillards, gaz, vapeurs ou émanations Éviter tout contact du produit avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant le produit. Bien se laver les mains après utilisation du produit. Les vêtements de travail contaminés devraient demeurer sur le lieu de travail. Éviter le rejet dans l'environnement. Laver les vêtements contaminés avant de les porter de nouveau. Éviter tout contact avec des agents oxydants (comme le chlore, l'acide chromique, etc.). Porter des chaussures à faible statique ou correctement mises à la terre. Pour réduire les risques d'inflammation, déterminer les normes électriques applicables relatives à l'utilisation de ce produit et choisir le matériel de ventilation local approprié pour prévenir l'accumulation de vapeurs inflammables. Mettre à la masse/attacher les contenants et l'équipement de réception si de l'électricité statique peut s'accumuler pendant le transfert

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Entreposer dans un endroit bien ventilé. Garder au frais. Conserver le récipient bien fermé. Entreposer à l'écart des acides; Entreposer à l'écart des oxydants. Garder sous clef.

SECTION 8 : Contrôles d'exposition/protection personnelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition en milieu de travail

Si un composant est divulgué à l'article 3, mais n'apparaît pas dans le tableau ci-dessous, une limite d'exposition professionnelle n'est pas disponible pour le composant.

Ingrédient	Numéro CAS	Agence	Type de limite	Mentions additionnelles
d-Limonene	5989-27-5	AIHA	MPT:165.5 mg/m3(30 ppm)	
2-Propanol	67-63-0	ACGIH	MPT:200 ppm;STEL:400 ppm	
1-PROPANOL	71-23-8	ACGIH	MPT:100 ppm	

ACGIH : American Conference of Governmental Industrial Hygienists
AIHA : American Industrial Hygiene Association
CMRG : Chemical Manufacturer Recommended Guideline
MPT : moyenne pondérée dans le temps
STEL : Limite d'exposition de courte durée
C : Valeur plafond

8.2. Contrôles d'exposition

8.2.1. Mesures d'ingénierie

Disposer d'un appareil de ventilation par dilution générale et/ou d'un appareil de ventilation par aspiration localisé pour contrôler les niveaux d'exposition aux particules en suspension dans l'air et s'assurer qu'elles se situent en dessous des limites d'exposition applicables et pour contrôler les poussières, fumées, gaz, brouillards, vapeurs ou émanations. Si la ventilation n'est pas adéquate, utiliser un appareil de protection respiratoire. Utiliser du matériel de ventilation à l'épreuve des explosions.

8.2.2. équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage

Choisissez et utilisez protection des yeux/du visage pour éviter le contact basé sur les résultats d'une évaluation de l'exposition. Les protections des yeux suivantes sont recommandées:
Lunettes de sécurité avec écrans sur les côtés.
Lunettes de protection ouvertes.

Protection de la peau/des mains

Sélectionner et porter des gants et/ou des vêtements de protection pour éviter tout contact avec la peau selon les résultats d'une évaluation du degré d'exposition. Consulter le fabricant de gants et/ou de vêtements de protection pour la sélection de matériaux compatibles appropriés. Les de gants en nitrile peuvent être portés par-dessus des gants de stratifié polymère pour amélioré la dextérité.

En cas de contacts prolongés ou répétés, les gants fabriqués à partir des matériaux suivants sont recommandés (durée de pénétration >4 heures) : Caoutchouc nitrile, polymère stratifié

Tout gant recommandé pour les contacts prolongés/répétés convient également aux contacts brefs/éclaboussures.

Si ce produit est utilisé d'une manière qui présente un potentiel d'exposition plus élevé (p. ex. pulvérisation, risque d'éclaboussure élevé, etc.), l'utilisation d'un tablier de protection peut être nécessaire. Voir les matériaux de gants recommandés pour déterminer les matériaux de tablier appropriés. Si un matériau de gant n'est pas disponible sous forme de

tablier, le stratifié polymère est une option appropriée.

Protection respiratoire :

Une évaluation de l'exposition peut être nécessaire de décider si un appareil respiratoire est nécessaire. Si un appareil respiratoire est nécessaire, utiliser des masques dans le cadre d'un programme de protection respiratoire complet. Basé sur les résultats de l'évaluation de l'exposition, sélectionnez un des types de respirateur suivants afin de réduire l'exposition par inhalation:
Demi-masque respiratoire ou masque complet adapté pour des vapeurs organiques et des particules

Pour des questions concernant une utilisation spécifique, consulter le fabricant de votre appareil respiratoire.

SECTION 9 : Propriétés chimiques et physiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Liquide
Aspect physique spécifique:	Liquide
couleur	Jaune
Odeur	(Intensité inconnue) Orange
Valeur de seuil d'odeur	*Pas de données disponibles*
pH	6
Point de fusion/Point de congélation	*Pas de données disponibles*
Point d'ébullition	93,2 ºC [@ 101 324,72 Pa]
Point d'éclair :	19 ºC [*Méthode de test:*Coupe fermée]
Vitesse d'évaporation :	*Pas de données disponibles*
Inflammabilité	Liquide inflammable : Catégorie 2.
Limites d'explosivité (LIE)	*Pas de données disponibles*
Limites d'explosivité (LSI)	*Pas de données disponibles*
pression de vapeur	25.00 mmHg [@ 20 ºC]
Densité de vapeur relative	*Pas de données disponibles*
Densité	0,85 g/ml
Densité relative	0,85 [*Ref Std:*Eau=1]
Hydrosolubilité	1 %
Solubilité (non-eau)	*Pas de données disponibles*
Coefficient de partage : n-octanol/eau	*Pas de données disponibles*
Température d'inflammation spontanée	*Pas de données disponibles*
Température de décomposition	*Pas de données disponibles*
Viscosité Cinématique	12,9 mm2/sec
Composés Organiques Volatils	630 g/l [*Méthode de test:*Calculé selon le reglement 443.1 de SCAQMD] [*Détails:*Calculation solides bas]
Composés Organiques Volatils	73 % [*Méthode de test:*Calculé selon le reglement 443.1 de SCAQMD] [*Détails:*pourcentage de poids]
Pourcentage de matières volatiles	93 % en poids [*Détails:*mesuré]
COV (moins l'eau et les solvants exempts)	745 g/l [*Méthode de test:*Calculé selon le reglement 443.1 de SCAQMD]
Masse moléculaire	*Pas de données disponibles*
Teneur en solides:	7 %

Caractéristiques des particules	*Ne s'applique pas*

SECTION 10 : Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité
Ce matériau pourrait s'avérer réactif avec certains agents et sous certaines conditions - consulter les autres titres de cette section.

10.2 Stabilité chimique
Stable.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses
Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

10.4 Condition à éviter
Étincelles et/ou flammes

10.5 matériaux incompatibles
Aucun connu.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Substance	Condition
Aucun connu.	

Consulter la section 5.2 Décomposition dangereuse pour connaître la liste des produits de combustion.

SECTION 11 : Renseignements toxicologiques

Les informations ci-dessous peuvent être inconsistantes avec la classification du produit dans la section 2 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données toxicologiques de certains ingrédients peuvent ne pas être reprises dans la classification du produit et/ou les signes et symptômes de l'exposition. Une cause possible est qu'un ingrédient peut être présent en dessous du seuil d'étiquetage un ingrédient peut être indisponible pour l'exposition ou les données ne s'appliquent pas au produit dans son ensemble.

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Signes et symptômes d'exposition

Selon les données d'essai et/ou les renseignements sur les composants, ce matériau peut produire les effets suivants sur la santé :

Inhalation :
Peut être nocif si inhalé. Irritation des voies respiratoires: Les signes/symptômes peuvent inclure la toux, des éternuements, l'écoulement nasal, des maux de tête, l'enrouement et des douleurs au nez et à la gorge. Peut provoquer des effets additionnels sur la santé (voir ci-dessous).

Contact avec la peau :
Irritation légère de la peau : Parmi les signes ou les symptômes, on retrouve : rougeurs localisées, enflure, démangeaisons et sécheresse. Sensibilisation de contact (autre que photosensibilisation) : les symptomes peuvent inclure rougeurs, enflures, cloques et démangeaisons.

En cas de contact avec les yeux :
Irritation oculaire grave: les symptômes peuvent inclure rougeurs, gonflements, douleurs, larmes, opacité cornéenne, diminution de la vision avec risque d'altération permanente.

Ingestion :

Peut être nocif si avalé. Irritation gastro-intestinale: Les signes/symptômes peuvent inclure: douleurs abdominales, maux d'estomac, nausées, vomissements et diarrhée. Peut provoquer des effets additionnels sur la santé (voir ci-dessous).

Autres effets de santé:

Une exposition unique peut provoquer des effets sur l'organe cible:
Dépression du système nerveux central : Signes et symptômes probables : maux de tête, étourdissements, somnolence, incoordination, nausées, temps de réaction lent, troubles de l'élocution, vertiges et perte de conscience.

Données toxicologiques
Si un composant est listé en section 3 mais n'apparait pas dans une table ci-dessous, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Toxicité aigue

Nom	Voie	Espèces	Valeur
Produit général	Dermale		Pas de données disponibles. Calculé ETA>5 000 mg/kg
Produit général	Inhalation - Vapeur(4 h)		Pas de données disponibles. Calculé ETA >20 - =50 mg/l
Produit général	Ingestion		Pas de données disponibles. Calculé ETA >2 000 - =5 000 mg/kg
1-PROPANOL	Dermale	Lapin	LD50 4 000 mg/kg
1-PROPANOL	Inhalation - Vapeur (4 heures)	Rat	LC50 > 34 mg/l
1-PROPANOL	Ingestion	Rat	LD50 estimée à 2 000 - 5 000 mg/kg
Carbonate de diméthyle	Dermale	Lapin	LD50 > 2 000 mg/kg
Carbonate de diméthyle	Inhalation - Vapeur (4 heures)	Rat	LC50 > 5,36 mg/l
Carbonate de diméthyle	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
d-Limonene	Inhalation - Vapeur (4 heures)	Mouris	LC50 > 3,14 mg/l
d-Limonene	Dermale	Lapin	LD50 > 5 000 mg/kg
d-Limonene	Ingestion	Rat	LD50 4 400 mg/kg
Résine de polyamide	Dermale	Jugement professionnel	LD50 estimée à> 5 000 mg/kg
Résine de polyamide	Ingestion	Jugement professionnel	LD50 estimée à> 5 000 mg/kg
Résine acrylique	Dermale	Jugement professionnel	LD50 estimée à> 5 000 mg/kg
Résine acrylique	Ingestion	Jugement professionnel	LD50 estimée à> 5 000 mg/kg
2-Propanol	Dermale	Lapin	LD50 12 870 mg/kg
2-Propanol	Inhalation - Vapeur (4 heures)	Rat	LC50 72,6 mg/l
2-Propanol	Ingestion	Rat	LD50 4 710 mg/kg

ETA = estimation de la toxicité aiguë

Corrosion/irritation cutanée

Nom	Espèces	Valeur
1-PROPANOL	Lapin	Irritation minimale.
Carbonate de diméthyle	Lapin	Irritation minimale.
d-Limonene	Lapin	Irritant
Résine de polyamide	Jugement professio	Aucune irritation significative

	nnel	
Résine acrylique	Jugement professionnel	Aucune irritation significative
2-Propanol	Multiple espèces animales.	Aucune irritation significative

Blessures graves aux yeux/Irritation

Nom	Espèces	Valeur
1-PROPANOL	Lapin	Irritant grave
Carbonate de diméthyle	Lapin	irritant légère
d-Limonene	Lapin	irritant légère
Résine de polyamide	Jugement professionnel	Aucune irritation significative
Résine acrylique	Jugement professionnel	Aucune irritation significative
2-Propanol	Lapin	Irritant grave

Sensibilisation de la peau

Nom	Espèces	Valeur
1-PROPANOL	Cochon d'Inde	Non classifié
Carbonate de diméthyle	Cochon d'Inde	Non classifié
d-Limonene	Mouris	sensibilisant
Résine de polyamide	Jugement professionnel	Non classifié
Résine acrylique	Jugement professionnel	Non classifié
2-Propanol	Cochon d'Inde	Non classifié

Sensibilisation respiratoire

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Mutagénicité des cellules germinales

Nom	Voie	Valeur
1-PROPANOL	In Vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Carbonate de diméthyle	In Vitro	N'est pas mutagène
Carbonate de diméthyle	In vivo	N'est pas mutagène
d-Limonene	In Vitro	N'est pas mutagène
d-Limonene	In vivo	N'est pas mutagène
2-Propanol	In Vitro	N'est pas mutagène
2-Propanol	In vivo	N'est pas mutagène

Cancérogénicité :

Nom	Voie	Espèces	Valeur
1-PROPANOL	Ingestion	Rat	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
d-Limonene	Ingestion	Rat	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.

2-Propanol	Inhalation	Rat	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.

Effets toxiques sur la reproduction

Effets sur la reproduction et/ou le développement

Nom	Voie	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
1-PROPANOL	Inhalation	Non classifié pour la reproduction masculine	Rat	Niveau sans effet nocif observé 8,6 mg/l	6 semaines
1-PROPANOL	Inhalation	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 8,6 mg/l	pendant la grossesse
Carbonate de diméthyle	Ingestion	Non classifié pour la reproduction des femelles	Rat	Niveau sans effet nocif observé 500 mg/kg/jour	1 génération
Carbonate de diméthyle	Ingestion	Non classifié pour la reproduction masculine	Rat	Niveau sans effet nocif observé 500 mg/kg/jour	1 génération
Carbonate de diméthyle	Ingestion	Non classifié pour la développement	Lapin	Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/jour	pendant la grossesse
d-Limonene	Ingestion	Non classifié pour la reproduction des femelles	Rat	Niveau sans effet nocif observé 750 mg/kg/jour	avant l'accouplement et pendant la gestation
d-Limonene	Ingestion	Non classifié pour la développement	Multiple espèces animales.	Niveau sans effet nocif observé 591 mg/kg/jour	pendant l'organogenèse
2-Propanol	Ingestion	Non classifié pour la reproduction des femelles	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/jour	2 génération
2-Propanol	Ingestion	Non classifié pour la reproduction masculine	Rat	Niveau sans effet nocif observé 500 mg/kg/jour	2 génération
2-Propanol	Ingestion	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 400 mg/kg/jour	pendant l'organogenèse
2-Propanol	Inhalation	Non classifié pour la développement	Rat	LOAEL 9 mg/l	pendant la grossesse

Organe(s) cible(s)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Nom	Voie	Organe(s) cible(s)	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
1-PROPANOL	Inhalation	dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Mouris	Niveau sans effet nocif observé 5 mg/l	4 heures
1-PROPANOL	Inhalation	irritation respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Mouris	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	
1-PROPANOL	Ingestion	dépression du	Peut provoquer somnolence ou	Jugement	Niveau sans	

		système nerveux central	vertiges	professionnel	effet nocif observé Pas disponible	
d-Limonene	Inhalation	irritation respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Risques pour la santé similaires	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	
d-Limonene	Ingestion	Système nerveux	Non classifié		Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	
2-Propanol	Inhalation	dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	
2-Propanol	Inhalation	irritation respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	
2-Propanol	Inhalation	système auditif	Non classifié	Cochon d'Inde	Niveau sans effet nocif observé 13,4 mg/l	24 heures
2-Propanol	Ingestion	dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	empoisonnement et / ou abus

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Nom	Voie	Organe(s) cible(s)	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
1-PROPANOL	Ingestion	système vasculaire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 70 mg/kg/jour	83 semaines
1-PROPANOL	Ingestion	foie	Non classifié	Rat	LOAEL 70 mg/kg/jour	83 semaines
Carbonate de diméthyle	Ingestion	cœur	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 500 mg/kg/jour	13 semaines
Carbonate de diméthyle	Ingestion	la peau	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 500 mg/kg/jour	13 semaines
Carbonate de diméthyle	Ingestion	Système endocrinien	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 500 mg/kg/jour	13 semaines
Carbonate de diméthyle	Ingestion	tube digestif	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 500 mg/kg/jour	13 semaines
Carbonate de diméthyle	Ingestion	des os, des dents, des ongles et/ou les cheveux	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 500 mg/kg/jour	13 semaines
Carbonate de diméthyle	Ingestion	système vasculaire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 500 mg/kg/jour	13 semaines
Carbonate de diméthyle	Ingestion	foie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 500 mg/kg/jour	13 semaines
Carbonate de diméthyle	Ingestion	système immunitaire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 500	13 semaines

					mg/kg/jour	
Carbonate de diméthyle	Ingestion	Système nerveux	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 500 mg/kg/jour	13 semaines
Carbonate de diméthyle	Ingestion	yeux	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 500 mg/kg/jour	13 semaines
Carbonate de diméthyle	Ingestion	rénale et / ou de la vessie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 500 mg/kg/jour	13 semaines
Carbonate de diméthyle	Ingestion	système respiratoire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 500 mg/kg/jour	13 semaines
Carbonate de diméthyle	Ingestion	système vasculaire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 500 mg/kg/jour	13 semaines
d-Limonene	Ingestion	rénale et / ou de la vessie	Non classifié	Rat	LOAEL 75 mg/kg/jour	103 semaines
d-Limonene	Ingestion	foie	Non classifié	Mouris	Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/jour	103 semaines
d-Limonene	Ingestion	cœur	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 600 mg/kg/jour	103 semaines
d-Limonene	Ingestion	Système endocrinien	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 600 mg/kg/jour	103 semaines
d-Limonene	Ingestion	des os, des dents, des ongles et/ou les cheveux	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 600 mg/kg/jour	103 semaines
d-Limonene	Ingestion	système vasculaire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 600 mg/kg/jour	103 semaines
d-Limonene	Ingestion	système immunitaire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 600 mg/kg/jour	103 semaines
d-Limonene	Ingestion	muscles	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 600 mg/kg/jour	103 semaines
d-Limonene	Ingestion	Système nerveux	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 600 mg/kg/jour	103 semaines
d-Limonene	Ingestion	système respiratoire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 600 mg/kg/jour	103 semaines
2-Propanol	Inhalation	rénale et / ou de la vessie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 12,3 mg/l	24 mois
2-Propanol	Inhalation	Système nerveux	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 12 mg/l	13 semaines
2-Propanol	Ingestion	rénale et / ou de la	Non classifié	Rat	Niveau sans	12 semaines

		vessie			effet nocif observé 400 mg/kg/jour	

Risque d'aspiration

Nom	Valeur
d-Limonene	danger d'aspiration

Veuillez communiquer à l'adresse ou au numéro de téléphone indiqué à la première page de la fiche signalétique santé-sécurité pour de plus amples renseignements sur ce matériau ou ses composants.

SECTION 12 : Renseignements écologiques

Pas de données disponibles.

SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes d'élimination

Éliminer les contenus/contenants conformément aux règlements locaux, régionaux, nationaux et internationaux.

Incinérer dans un d'incinérateur de déchets autorisé. Une autre solution d'élimination consiste à utiliser une usine d'élimination des déchets autorisée acceptable. Les fûts/barils/contenants utilisés pour le transport et la manutention de produits chimiques dangereux (substances chimiques, mélanges, préparations classifiées comme dangereuses en vertu des règlements applicables) doivent être considérés, entreposés, traités et éliminés comme des déchets dangereux sauf mention contraire dans des règlements applicables sur la gestion des déchets. Consulter les organismes de réglementation concernés pour déterminer les installations de traitement et d'élimination disponibles.

SECTION 14 : Renseignements sur le transport

Pour l'informations de transport, s'il vous plaît visitez http://3M.com/Transportinfo ou par téléphone 1-800-364-3577 ou 651-737-6501.

SECTION 15 : Renseignements réglementaires

15.1. Réglementation/législation particulière à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Statut des inventaires

Contacter 3M pour plus de renseignements.

SECTION 16 : Autres renseignements

Classement des risques par la NFPA
Santé: 2 **Inflammabilité:** 3 **Instabilité :** 0 **Risques particuliers :** Aucun

Les cotes d'évaluation des risques établies par la National Fire Protection Association (NFPA) sont destinées à aider le personnel d'intervention d'urgence à déterminer les risques présentés par l'exposition aiguë à court terme à un matériau au cours d'incendies, de déversements ou d'autres situations d'urgence semblables. Pour les établir, on tient principalement compte des propriétés physiques et toxiques du matériau, mais également des propriétés toxiques des produits de combustion ou de décomposition qui sont générés en grande quantité.

Groupe de document :	45-1677-9	**Numéro de la version :**	1.05
Date de parution :	2026/07/15	**Remplace la version datée de :**	2026/04/30

Les renseignements contenus dans la présente fiches de données de sécurité (FDS) étaient jugés exacts au moment de la publication. 3M N'OFFRE AUCUNE GARANTIE OU CONDITION EXPLICITE OU IMPLICITE, TATUTAIRE OU AUTRE, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER, OU TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DÉCOULANT DE LA CONDUITE DES AFFAIRES, DES PRATIQUES COURANTES ET DES USAGES DU COMMERCE. Il incombe à l'utilisateur d'établir si le produit 3M convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue. Comme l'utilisateur est parfois seul à connaître les nombreux facteurs qui interviennent dans l'utilisation et l'application d'un produit 3M et à y exercer un quelconque pouvoir, il est essentiel qu'il évalue le produit 3M avant de déterminer s'il convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue.

Les FDS de 3M Canada sont disponibles sur www.3m.ca